

EUGENIUSZ HEJNO

## RÉDUCTIONS ET MODES DANS LA RELATIVE ESSAI DE CONFRONTATION FRANCO-POLONAISE

### 0. Le problème

La comparaison de l'emploi des modes dans les relatives françaises et les polonaises nous met souvent en présence de réductions qui dissimulent le mode de la subordonnée sous-jacente. Les participes, les adjectifs attributs ainsi que les infinitifs des deux langues ou, éventuellement, les substantifs déverbaux polonais constituant du SPRép<sup>1</sup>, rattachés au SN antécédent, soulèvent les difficultés d'analyse qui nous amènent à qualifier de relatives des formes réduites qui n'en sont pas.

Cependant la fonction que joue une relative par rapport au SN antécédent ressemble beaucoup à celle d'un adjectif, d'un participe ou d'un SPRép /E. BENVENISTE, 1965: 214/. Ces éléments font penser à une épithète déterminative /M. LAVENÇY, 1981: 460 et passim/ dès qu'ils arrivent à sélectionner une sous-classe notionnelle avec le référent /J. -Cl. MILLER, 1973: 34-35/. Etant donné la présence du pronom anaphorique dans les subordonnées prépositives /du type à/ pour + infinitif en français et / na / od/do tego / żeby / aby + infinitif ou na / od / do V-nia en polonais/, l'idée de les mettre en parallèle avec les relatives n'est pas dépourvue de sens. Comme le note à juste titre Z. HARRIS /1976: 88-91/, la relativisation consiste à unir en une seule phrase deux segments ayant un élément commun selon le rapport de coréférence. Ace propos, la cohésion de l'ensemble SN antécédent-subordonnée réduite restera importante, si bien que le jugement de paraphrase se basera sur des critères syntaxiques /applicabilité du détachement d'un tel SPRép du SN antécédent/ plutôt que sur des sémantiques / sélection d'une sous-classe référentielle, l'identification du SN antécédent/.

O.I. Approche proposée

La solution proposée ci-après n'est aucunement tranchante, mais elle a l'avantage de simplifier le classement des subordonnées que certains linguistes rangent timidement parmi les relatives /R. KAYNE, 1975: 25 et A. MARTINET, 1979: 204-205 pour le français; R. JACKENDOFF, 1972: 347 pour l'anglais/. Pour cette raison les infinitives prépositives de la section 2. recevront le même traitement que les relatives tronquées, afin de procéder à la même explication de l'emploi des modes que dans les relatives proprement dites. A ce propos, la théorie référentielle de G. KLEIBER /1981a, b, c, 1983/, basée sur les présupposés pragmatiques agencés par le locuteur au moment de la parole ou au moment référé, semble opératoire. Tout en se concentrant sur le subjonctif français et ses correspondants polonais, ce cadre théorique s'accommode bien avec la négation du contenu de la phrase au plan pragmatique<sup>2</sup>, propre à changer l'interprétation du SN antécédent pour autant qu'il reste dans le champ de l'opérateur modal /C non réalisée/<sup>3</sup> de la phrase supérieure. Toute fois on n'entrera pas dans les détails de l'emploi modal des subordonnées réduites, pour s'en tenir plutôt à la parenté entre des relatives reçues par paraphrasage et d'autres subordonnées.

#### 0.2. Classement des phrases réduites

L'examen des propriétés syntaxiques et, par là, de la corrélation de la subordonnée par rapport au SN antécédent m'a conduit à diviser le corpus<sup>4</sup> en -ant / -ący et les relatives "tronquées" ou bien, celles dont le SN relatif et la copule ou l'auxiliaire modal sont absents. Leur appartenance aux relatives ne faisant pas de doute, on n'y fera qu'escalader à la structure sous-jacente pour décider de l'interprétation du SN antécédent. Ensuite seront discutées les infinitives prépositives dont on a isolé deux types: l'un comporte les infinitives en pour /zeby, aby + infinitif, apparentées avec les "finales" par leur structure, et l'autre, celles en à + infinitif en français, correspondant aux SPRêp en na / od / do V-nia / na / od / do tego, zeby / aby + infinitif dans la structure sous-jacente/ en polonais. Dans le dernier cas, le rapport entre le SN antécédent et la subordonnée facilite le jugement de paraphrase à cause des rapports sémantiques reconstruits /C. FUCHS, 1977-148/, pareils à ceux de la relative.

En dernier lieu, on abordera les phrases simples dont l'expansion donne une phrase complexe, équivalente du point

de vue du sens, constituée d'une complétive et d'une relative avec le subjonctif en français et le conditionnel en polonais /modes à polarité négative/. Bien que pouvant se diviser en deux groupes, ces structures ne font qu'un par ce que le SN antécédent a pour déterminant un indéfini opérant sur toute la classe référentielle /G. KLIMBER et R. MARTIN, 1977: 32-34/. Plus particulièrement, les phrases avec l'association négative<sup>5</sup> des indéfinis à extensité zéro /M. WILLET, 1983 28/, tels que nul, aucun / żaden, rien / nic, personne / nikt ou de demi-négations avec la négation ne / nie du SV feront apparaître le subjonctif français et le conditionnel polonais, après le découpage qui favorise une interprétation négative de toute la phrase. A cela s'opposent les phrases simples dont l'expansion par polarité affirmative aboutit à une structure favorisant une interprétation positive du sens global. Si bien que les indéfinis à tendance virtuelle tout / wszelki, chaque / każdy, chacun / każdy, tout / wszystko de la phrase simple viennent faire contrepoids aux indéfinis à extensité zéro de la phrase supérieure qui dominera une relative avec les modes à polarité négative dans les deux langues. Les analyses finiront par en isoler des subordonnées réduites qui n'ont rien à voir avec les relatives, ce que montreront le jugement de paraphrase et la structure sous-jacente. Et ceci afin de faire mieux ressortir les infinitives qui ne manifestent pas de corrélation étroite avec le SN antécédent, structures que je serais enclin à classer parmi les circonstancielles ou les complétives plutôt parmi les relatives.

#### 4. relatives tronquées

Ici se retrouvent les relatives privées de SN relatif et dont le verbe n'est pas entièrement exprimé, soit qu'il ait subi une réduction participiale, soit que la copule ou l'auxiliaire modal ait été effacé. Puisque la réduction n'affecte en aucun cas le SN antécédent, il est possible de rétablir la relative avec les modes sous-jacents.

##### 4.1. Relatives participiales

Les participes en -ant / -ący, -a, -e sont issus d'une réduction qui intervient quand l'époque n'a plus besoin d'être explicitée, faute d'autonomie de l'action subordo-

nnée qui la libère de son procès<sup>6</sup>. Celui-ci, immanent à son sujet, fait penser plutôt à un SAdj par le fait de désigner la propriété du référent, comme c'est le cas des énoncés nomiques /ou des relatives non-spécifiantes/<sup>7</sup>. Comme le subjonctif français et le présent de l'indicatif polonais s'accrochent bien d'un SN antécédent susceptible d'une lecture générique, rien d'étonnant à ce que la réduction participiale concerne avant tout ce type de relatives.

Cependant le champ d'application de la réduction n'est pas le même dans les deux langues. Comme on le verra encore dans le § 4.2., les indéfinis rien / nic, quelque chose / coś, personne / quelqu'un / ktoś, liés normalement aux restrictives, sont des antécédents trop formels et trop abstraits en français pour s'identifier eux-mêmes /G. MOIGNET, 1984: 153, 235/, si bien que, souvent, une relative non-spécifiante française a pour pendant une participiale en polonais. Ce recours ne se fait pas au prix de la clarté: ni le subjonctif français ni le participe polonais ne distinguent les époques. C'est à l'indicatif, mode plus marqué,<sup>8</sup> qu'il appartient à localiser le procès dans le temps.

1. L'histoire, sans valeur qui la TRANSFIGURE, est régie par la loi de l'efficacité. - Gam., p. 354  
Historią, pozbawioną KSZTAŁTUJĄCĄ ją wartości, rządzi prawo skuteczności. - p. 292.

L'histoire, sans valeur la TRANSFIGURANT, est régie par la loi de l'efficacité.

Historią, pozbawioną /TAKIEJ / JAKIEJŚ/ wartości, KTÓRA BY JĄ KSZTAŁTOWAŁA, rządzi prawo skuteczności.

2. C'était QUELQUE CHOSE de véritable... C'était QUELQUE CHOSE QUI EXISTAIT! - Gom. 2, p. 170.

To już było coś naprawdę... To było COŚ ISTNIEJĄCEGO! - p. 121.

C'était QUELQUE CHOSE D'EXISTANT!

To było coś, CO ISTNIAŁO!

Le caractère déviant de / 1a-2a/ en français laisserait entendre un plus grand pouvoir d'"adjectivisation" du participe polonais, atténuant l'écart entre la situation décrite et le point référentiel. C'est particulièrement le cas des phrases ayant pour antécédent un SN ambigu du point de vue référentiel, à l'opposé du français qui le rendrait susceptible de spécificité ou de non-spécificité.

3. Il nous faut donc exporter et, [...], à DES PRIX QUI CORRESPONDENT aux besoins de nos producteurs, [...]. - Gaul., p. 204.

Musimy eksportować, ito [...] po cenach ODPOWIADAJĄCYCH potrzebom naszych producentów, [...]. - p. 197.

3a. Il nous faut donc exporter [...] A DES PRIX,

KTÓRE ODPOWIADAJA / BY ODPOWIADAŁY potrzebom naszych producentów, [...].

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'opposition restrictive / appositive n'est que secondaire pour l'applicabilité de la réduction participiale. Il en est ainsi de l'interprétation du SN antécédent, à moins qu'il ne soit susceptible de genericité en français. Seul le pouvoir "adjectivisateur" de la relative, réduit par la présence d'un adjectif qualificatif ou d'un complément déterminatif sous forme de SP<sub>rép</sub>, admet la réduction en question, car la classe référentielle se voit ainsi restreinte par un sous-ensemble notionnel formé par ceux-ci. Aussi la relative minimum, adjointe par coordination à son antécédent en français /M. ROTHENBERG, 1972: 186-188/, peut-elle devenir une participiale, que l'existence du référent soit pragmatiquement posée ou présupposée<sup>9</sup>.

4. Il avait été question d'UN jeune homme rangé, [...]  
 ET QUI SECONDAIT activement son père. - Conr., p. 36.  
 Był kiedyś PEWIEN solidny młody człowiek, [...],  
 POMAGAJĄCY ojcu w interesie. - p. 54.
- 4a. Il avait été question d'UN jeune homme rangé  
 [...], SECONDAIT activement son père.  
 Był kiedyś PEWIEN solidny młody człowiek, [...],  
 KTÓRY POMAGAŁ ojcu w interesie.
- 4b. Il avait été question d'UN jeune homme rangé,  
 [...] ET QUI SECONDAIT activement son père.  
 Chodziło o TALEGO solidnego młodego człowieka, [...].  
 KTÓRY BY POMAGAŁ ojcu w interesie.

Comme on vient de l'observer, le procès verbal envisagé en continuation /G. GUILLAUME, 1970: 34-35/ se prête bien à l'adjectivisation du SN antécédent dans les deux langues si la relative vaut pour une épithète caractérisante ou "qualifiante" du SN antécédent, ce qui est vrai des référents dont le champ notionnel est restreint par d'autres moyens.

#### 1.2. Relatives à copule effacée

Bien qu'apparemment moins importantes pour le régime des modes, les subordinées de ce paragraphe dépendent des mêmes contraintes de réduction que les précédentes. Que l'effacement du SN relatif et de la copule devienne impossible en français pour des phrases ayant pour antécédent un indéfini, par opposition au polonais, où on le décline, se confirme une fois de plus. Pour d'autres antécédents, tels que le substantif, le français se montre plus rigoureux que le polonais, surtout si le complément de l'adjectif est pronominalisé.

5. "Il n'y a RIEN QUI SOIT D'UN SEUL BLOC: tout y

est mosaïque... " - Mrs, p. 445.

"W świecie nie ma NICZEGO Z JEDNEJ BRYŁY, wszystko stanowi mosaikę..." - p. 467

5a. "Il n'y a RIEN D'UN SEUL BLOC; tout y est mosaïque..."

"W świecie nie ma NICZEGO, CO BY BYŁO Z JEDNEJ BRYŁY, [...]"

6. Il n'y a pas davantage DE formes QUI LEUR SOIENT APPARENTES. Lem 1, p. 75.

Nie ma też ŻADNYCH form z n i m i SPOKREWNIONYCH.

- p. 71  
6a. Il n'y a pas davantage DE formes l e u r APPARENTES. Nie ma też ŻADNYCH form, KTÓRE BY BYŁY z n i m i SPOKREWNIONE.

Les différences de structure des deux langues ont des incidences sur la portée de la réduction et sur l'emploi des modes de la relative. Aussi la négation restrictive ne... que / tylko ne concerne t-elle pas le SV subordonné, ni l'identification du SN antécédent. L'effacement de la copule est impossible en français, que la relative ait pour antécédent un indéfini ou un substantif.

7. [...]: chaque homme veut posséder QUELQUE CHOSE QUI NE SOIT QU'À LUI, et ça, tu ne peux rien changer. - Hk., p. 26.

Ale powiem ci jedno, każdy człowiek chce mieć COŚ /CO BY MIAŁ/ t y l k o DLA SIEBIE i na to nie ma rady. - p. 40.

Même si, parfois, le SN relatif et la copule peuvent s'effacer, la phrase complète et la réduite ne sauraient être équivalentes: abstraction faite de l'indice facultatif de restrictivité polonais taki /qu'il sera possible d'intégrer dans le SN antécédent après le rétablissement du SN relatif et de la copule/, la négation et les modes à polarité seront absents de la subordonnée réduite. C'est pourquoi la négation de la subordonnée ne pourra pas marquer l'effacement de l'opérateur pas en français, ni nier d'autant plus le subjonctif français et le conditionnel polonais dans une phrase à polarité affirmative /comp. CL. MULLER, 1978: 96, 104/.

8. Or, impossible de les fréquenter sans UN dégoût QUI/NE/ lui FÛT SI PÉNIBLE que la sagesse était d'en réduire les occasions. - Mont. 1, p. 178

Otóż, niemożliwe było bywać u nich bez /JAKIEGOS/ obrzydzenia TAK dlań PRZYKREGO, że mądrość nakazywała ograniczać okazje widywania ich. - p. 257.

8a. Or impossible de les fréquenter sans UN dégoût si pénible pour lui [...].

Otóż, niemożliwe było bywać u nich bez /TAKIEGO/ JAKIEGOS/ obrzydzenia, KTÓRE BY NIE BYŁO dlań tak PRZYKRE, [...].

Les appositives subissent normalement ce type de réduction

tion, à moins que la copule ne devienne une sorte de modalité évaluative explicite, trace de la prise en charge du contenu de la subordonnée par le locuteur /V.B. ROULET, 1979: 44, 60/. Le verbe ainsi rétabli sera à l'indicatif à cause de la spécificité du SN antécédent.

9. Je ne savais rien de CET emportement silencieux QUI SEMBLE IRRESISTIBLE, [...]. - Ber. 1, pp. 115-116.  
 Nie miałem pojęcia o TEJ milczącej zaciekłości. ZDA SIĘ NIEODPARTAJ, [...]. - p. 132.  
 9a. Je ne savais rien de CET emportement silencieux, APPAREMMENT IRRESISTIBLE, [...].  
 Nie miałem pojęcia o TEJ milczącej zaciekłości.  
 KTORA SIĘ ZDAJE NIEODPARTAJ, [...].

Aussi risquée que paraisse l'hypothèse que l'absence d'un signe vaut pour sa présence la comparaison des langues et, plus particulièrement, l'activité traduisante prouvent qu'elle n'est pas dépourvue de sens. Il suffit de paraphraser les subordonnées tronquées afin de faire correspondre un SV plein à la structure attributive sans copule /comp. les deux versions de 8 et 9/. A plus forte raison, c'est vrai de toute situation où le est nécessaire de récupérer le verbe sous-jacent, car l'adjectif attribut ou le participe paraît moins satisfaisant.

### 1.3. Relatives à modal effacé

Les subordonnées infinitives de cette rubrique, rattachées au SPrép<sup>10</sup> complément d'objet second ou complément circonstanciel de l'infinitif qui accompagne le modal effacé opposent les deux langues non seulement par l'étendue de la réduction /imputable au pouvoir "nominalisateur" différent des pronoms relatifs en français et en polonais/, mais aussi par le nombre de verbes régissant qui admettent cette transformation. Si avoir /mieć/, chercher /szukać/, voir /widzieć/ et les unipersonnels existentiels du type il y a /jest, są/, il se trouve /znajduje, -ą się/ vont de pair avec l'effacement de l'auxiliaire modal et du SN relatif dans les deux langues, trouver /znaleźć/ ne l'accepte qu'en français. A en juger par le corpus, il semble loisible de limiter l'effacement au pouvoir /móc radical<sup>11</sup> de possibilité externe et au devoir /musieć radical de nécessité, à cette différence près que la transformation peut sauver pouvoir en français pour le faire apparaître sous forme d'infinitif.

<sup>10</sup>. - Après tout, ajouta-t-elle, nous n'avons PERSONNE POUR QUI nous DEVIONS ÉCONOMISER. - Gr., p.64.  
 - A zresztą- powiedziała - nie ma dla kogo oszczęd-

DZAC. - p. 55.

10a. [...], nous n'avons PERSONNE POUR QUI ECONOMISER.

[...] - nie ma NIKOGO DLA KOGO BYŚMY MUSIELI OSZCZĘDZAC.

11. - Enfin, cher Monsieur, je rencontre QUELQU'UN A QUI PARLER! - Gom. 3, p. 306.

- Nareszcie, panie święty, mam Z KIM to OBGADAĆ!<sup>11</sup> - p. 430.

11a. [...], je rencontre QUELQU'UN A QUI JE PEUX / PUISSE PARLER!

[...], mam KOGOŚ Z KIM BĘDĘ MOĞE TO OBGADAĆ!

Comme ces phrases sont toujours des restrictives, le modal récupéré se mettra au subjonctif en français et au conditionnel en polonais si le SN antécédent est susceptible d'une lecture non-spécifique: à l'indicatif, s'il est susceptible d'une lecture spécifique et au futur en français et en polonais /où le conditionnel serait pendant de la forme en -rait en français/, s'il est susceptible d'une interprétation hypothétique. Toutefois seule la forme verbale sous-jacente ne saurait décider de l'interprétation du référent: il faut encore que l'absence ou la présence de pré-supposées pragmatiques d'existence spécifique s'en accompagnent. Aussi le futur polonais de /*kā*/ n'est pas un signe de la lecture hypothétique, à l'opposé du futur dans le passé ou, si l'on veut du "conditionnel" des deux langues. Il en est ainsi non pas que l'existence du référent ne se soit matérialisée, mais parce qu'elle n'était pas pragmatiquement exclue par le locuteur au moment référé. Pour cette raison l'applicabilité du test consistant à transformer la relative en une apodose qui s'ajouterait à une protase en si / jeżeli, gdyby, effacée mais récupérable, semble un critère adéquat.

12. Il [...] chercha autour de lui UN endroit OÙ le POSER, mais n'en trouva pas, [...]. - Gr., p. 225.

[...] rozejrzak się. GDZIE BY go POŁOŻYĆ, ale nie znalazł miejsca. - p. 182.

12a. Il [...] chercha autour de lui UN endroit OÙ il pourrait le POSER /s'il en avait trouvé un/, mais n'en trouva pas, [...].

[...] rozejrzak się za jakimś miejscem, GDZIE BY MOĞE GO POŁOŻYĆ /gdyby tylko jeznalazł/. ale nie znalazł miejsca.

Si les SN antécédents référés par les relatifs qui / kto, quoi / co, où / gdzie<sup>12</sup> suffisent pour la réduction de la subordonnée et pour l'effacement du SN coréférentiel ou de l'indéfini en français, seuls les indéfinis ktoś / nikt / quelqu'un / personne/, coś / nic / quelque chose / rien / et le substantif miejsce /endroit/ vont bien comme antécédents à effacer avec le

modal en polonais. Ainsi, afin de rendre la réduction applicable dans /13/ en polonais, il ne suffit pas de substituer mieć /avoir/ à znaleźć /trouver/; il faut changer aussi de SN antécédent, ce qui donnera un autre sens à la phrase polonaise.

13. [...] il fouille la région d'un bout à l'autre pour trouver DES Yankis DEVANT QUI FICHER LE CAMP.  
- Flk. 2, p. 60.

Włóczy więc tylko i wynajduje TYCH Yankesów, ZEBY przed nimi ZMYKAĆ.

13a. [...] il fouille la région d'un bout à l'autre pour trouver des Yankis DEVANT QUI IL DOIT FICHER LE CAMP.

Włóczy się tylko i wynajduje tych Yankesów, PRZED KTÓRYMI ZMYKAĆ.

13b. [...] il fouille la région d'un bout à l'autre pour avoir quelqu'un devant qui ficher le camp.

Włóczy się tylko, byle mieć przed kim zmykać.

Le pouvoir nominalisateur des SN relatifs décide de l'applicabilité de la réduction dans les deux langues. Encore que co /à ne pas confondre avec le Relativum Generale employé avec le pronom anaphorique pour un autre cas que le nominatif/ soit apte à substantiver les antécédents / - animé / et toute la phrase comme quoi en français, son emploi est plus restreint par l'impossibilité d'alterner avec który /lequel/ dans les restrictives. Il ne pourrait donc se référer à un antécédent simple ou complexe qui le suit ou le précède /G. MOIGNAT, 1981: 188-189/. En revanche, les expansions des relatives infinitives ayant pour antécédent un SN complexe sont admises en français, même si ce ne sont que des SN coordonnés munis de traits: l'un/ - animé /, l'autre / + humain /.

14. Mais, pour qu'elle trouve UNE base SUR QUOI BATTRE sa puissance, nous devons mettre en ordre, largement et profondément, finances, monnaie, économie ... - Gaul., p. 189.

Po to jednak, by znalazła /JAKĄŚ/ trwałą podstawę, NA KTÓREJ MOGLABY ZBUDOWAĆ swoją potęgę, musimy w szerokim zakresie i gruntownie uporządkować nasze finanse, walutę, gospodarkę... - p. 186

14a. Mais, pour qu'elle trouve QUELQUE CHOSE SUR QUOI BATTRE sa puissance, [...].

Po to jednak, BY MIAŁA NA CZYM ZBUDOWAĆ swoją potęgę [...].

15. Il n'y avait pas sur quoi n'isur qui tirer. - Witk., p. 424.

Nie było W CO I W KOGO STRZELAĆ. - p. 337.

15a. Il n'y avait RIEN ni PERSONNE SUR QUOI on PÔT TIRER.

Nie było NICZEGO, ani NIKOGO, W CO BY MOŻNA BYŁO STRZELAĆ.

Comme on le voit dans /15/, le pouvoir nominalisateur du

pronom relatif en polonais, plus restreint qu'en français, ne permet pas de récupérer la relative à cause de l'incompatibilité des traits des SN antécédent coordonnés: faute de pouvoir coréférer avec autre SN que l'indéfini, la relative n'a pu se réduire comme en français de /14/. Facteurs qui font que les phrases tronquées sans modaux sont moins fréquentes en polonais.

2. Relatives infinitives prépositives

Contrairement aux relatives tronquées passées en revue, les subordonnées infinitives de cette section sont des SP<sub>Prép</sub> compléments du SN antécédent, dont le rapport avec les relatives ne ressort que par paraphrasage. Vu leur structure, on en a isolé deux groupes, bien que l'on voie toujours apparaître en polonais des phrases en na / do / od / po to , żeby / aby + infinitif. Aussi discutera-t-on d'abord des infinitives prépositives en à + infinitif et ensuite de celles en pour + infinitif qui font penser aux "finales", mais que n'en sont pas /comme on le verra dans 2.2./.

#### 2.1. relatives infinitives en à + inf.

Ces subordonnées peuvent se diviser en deux types, non seulement à cause de la fonction qu'elles exercent avec le SN antécédent<sup>13</sup> /sujet ou complément d'objet du verbe supérieur/, mais aussi à cause des propriétés sémantiques. Si les unes marquent une aptitude du SN antécédent à remplir l'action de l'action de l'infinitif, les autres impliquent la possibilité externe du sujet subordonné de la remplir. Puis que les correspondants polonais recourent dans la plupart des cas au substantif déverbal constituant du Prép qui restreint le champ notionnel du SN antécédent, on remontera jusqu'à la structure sous-jacente afin de faire mieux ressortir leur parenté avec les relatives.

Les infinitives prépositives du premier type ne permettent pas toujours de récupérer le modal, car la modalité s'exprime le plus souvent à travers le mode verbal. Pour mettre en valeur le pouvoir / móc de capacité, je proposerais d'intégrer qui être propre / który się nadawać dans la subordonnée réduite. Si la phrase devient ensuite inacceptable, c'est que cette modalité en est absente. On retrouvera en même temps non seulement le mode sous-jacent, mais aussi les rapports entre la subordonnée et le SN antécédent.

<sup>16</sup>. - <sup>13</sup>J'avais bien dit qu'y avait pas DE Yankis A POUVOIR ARRÊTER Granny, dit Ringo. - Flk. 2, p. 7<sup>14</sup>.

- Mówiłem panu, że nie ma TAKICH Jankesów, CO BY ZATRZYMAŁI babcię, powiedział Ringo. - p. 64.  
 \*6a. - \*J vous avais bien dit qu'y avait pas DE Yankis /QUI SOIENT PROPRES/ À ARRÊTER Granny, [...].  
 - Mówiłem panu, że nie ma TAKICH Jankesów, CO BY SIE NADAWALI DO ZATRZYMANIA babci, [...].  
 \*6b. - J vous avais bien dit qu'y avait pas DE Yankis QUI PUISSENT ARRÊTER Granny, [...].  
 - Mówiłem panu, że nie ma Jankesów DO ZATRZYMANIA babci, [...].

Ainsi donc la structure à + infinitif en français et do V-nia /do tego, żeby / aby + inf. sous-jacent/ peut-elle donner les modaux pouvoir / móc et vouloir / chcieć dans la relative correspondante. Cependant, lorsque l'ensemble SN antécédent-subordonnée infinitive est attribut du sujet matrice, od V-nia /od tego, żeby / aby + infinitif sous-jacent/ apparaît en polonais. Puisque dans de telles phrases il s'agit d'assigner une propriété au référent, chercher à récupérer la modalité pouvoir / móc serait peu fondé pour des raisons sémantiques.

\*7. Il a dit [...], qu'il n'était pas UN homme A PRENDRE des engagements sur des projets en l'air, [...]. - Ber. 1, p. 78.

Powiedział [...], że nie jest /TAKI/ człowiekiem, KTÓRY PRZYJMUJE zobowiązania co do projektów wiszących w próżni [...]. - p. 88.

\*7a. [...], qu'il n'était pas UN homme QUI PRENDRAIT/ PRIT des engagements sur des projets en l'air, [...]

... , że nie jest on człowiekiem od przyjmowania zobowiązań co do projektów wiszących w próżni [...].

Le verbe être /być/ ayant un statut particulier, le subjonctif français et le conditionnel polonais peuvent apparaître dans /\*7a/ d'une part et dans /\*7/, non pas que le locuteur ne croie plus à l'existence spécifique du SN antécédent/G. KLEINER, \*98\*b: 297-298/, mais parce qu'il refuse d'identifier le sujet supérieur avec l'agent du procès subordonné. Aussi est-il juste de dire que les modes à polarité négative se lient à des SN spécifiques identifiés comme sujets de procès virtuels, ce qui les qualifierait en dernière analyse de non-spécifiques du point de vue pragmatique /M. GALMICHE, 1983:70/.

Les subordonnées prépositives compléments du verbe supérieur permettent de retrouver la modalité pouvoir dans la relative correspondante. Leur parenté avec celle-ci ressort par la fonction de complément d'objet de l'infinitif /ou du substantif déverbal/ que remplit le SN antécédent.

\*8. Mais elle ne put retrouver dans sa pensée UN SEUL nom A DONNER au père celeste, [...]. - Flk. 1, p. 76.

Ale nie przyszło jej na myśl ANI JEDNO miano, KTÓRYM MOGŁABY SIE ODWOŁAĆ do ojca niebieskiego [...]

- P. 53.

\*8a. Mais elle ne put retrouver Un SEUL nom QU'elle  
PUT DONNER au père céleste, [...].  
Ale nie przyszło jej na myśl ANI JEDNO miano NA  
ODWOZANIE SIĘ do ojca niebieskiego [...].  
\*8b. Mais elle ne put retrouver danssa pensée UN  
SEUL nom A CE QU'elle LE DONNAT au père céleste, [...].  
Ale nie przyszło jej na myśl ANI JEDNO miano NA TO,  
BY SIĘ NIM ODWOŁAC do ojca niebieskiego [...].  
\*7b. [...] il n'était pas UN homme A CE QU'IL PRIT  
des engagements sur des projets en l'air, [...].  
[...] nie jest on człowiekiem OD TEGO, BY PRZYJMO-  
WAŁ zobowiązania co do projektów wiszących w próż-  
ni [...].

Les pronoms anaphoriques le /nim/ dans /\*8b/ et il /on/  
dans /\*7b/ laissent entendre un rapport de coréférence, normale-  
ment exigé par la relativisation: leur fonction par rapport à  
l'infinitif se retrouve dans les relatives correspondantes des  
deux langues. Ainsi la parenté des infinitives prépositives ci-  
dessus et des relatives semble-t-elle justifiée aux niveaux ré-  
férentiel et modal. Une raison de plus pour discuter de l'em-  
ploi des modes en rapprochant les deux types de phrase l'un à  
l'autre.

## 2.2. Relatives infinitives en pour

Bien qu'ayant aussi pour correspondants en żeby, aby +  
infinitif en polonais, les subordonnées prépositives en pour,  
compléments du SN antécédent au même titre que celles de 2.1.,  
font penser aux "finales". Comme la discussion des rapports  
entre les relatives et les subordonnées prépositives a été ré-  
servée pour la section 4., on ne fera que signaler que celles-  
ci jouent un rôle d'épithète par rapport au SN antécédent, alors  
que les finales sont des compléments circonstanciels du SV  
matrice. A ce propos, la nature du référent s'avère de nouveau  
importante: s'il est trop formel pour se définir lui-même  
/comme l'indéfini/, la subordonnée en pour ne pourra s'en deta-  
cher, à moins qu'il ne revête un caractère intensionnel /se  
privant ainsi de toute interprétation référentielle/.

Vu l'étendue de la réduction différente si la subordonnée  
en pour dépend d'un verbe personnel ou d'un unipersonnel et les  
divergences de structure dans le cas des phrases introduites  
par un verbe unipersonnel, on a divisé les emplois ci-dessus  
en deux groupes afin de mettre en valeur ce qui oppose le fran-  
çais au polonais. Cela permettra de revoir ce qu'est la relative  
et la place des subordonnées infinitives prépositives dans la  
grammaire.

## 2.2.1. Relatives infinitives en pour régies par un verbe personnel

Si la phrase en pour dépend d'un verbe personnel, deux possibilités sont offertes quant au rapport de l'infinitif avec son sujet ou son objet, ce qui a des incidences sur l'applicabilité de la réduction infinitive dans les deux langues. Lorsque le sujet supérieur, initiateur du procès subordonné<sup>19</sup>, est coréférentiel avec le SN sujet inférieur, la transformation devient obligatoire. Toutefois, si le SN antécédent est l'agent ou le patient du procès subordonné, la réduction n'est possible qu'en français, alors que le verbe subordonné, la réduction n'est possible qu'en français, alors que le verbe subordonné polonais garde les marques de la personne, du nombre et du genre que lui fournit le SN antécédent. Ce n'est qu'alors que l'infinitive prépositive correspond à la relative par le fait de sélectionner une sous-classe avec le référent, de sorte qu'elle ne peut pas être extraposée. Autrement, on parlera de finales, d'autant que la structure sous-jacente fait intervenir po / dla tego, żeby / aby + infinitif en polonais et pour + infinitif en français.

19. Tout ce que je demandais, c'était UNE colline pour M'Y ETENDRE. - Flk. 1, p. 28.  
Potrzebne mi było tylko /JAKIEŚ/ wzgórze, NA TÓRYM MOGĘBYM POLEZEC. - p. 18.

19a. Tout ce que je demandais, c'était UNE colline où je PUISSE M'ETENDRE.  
Potrzebne mi było tylko /JAKIEŚ/ wzgórze /DO TEGO/, ABY n a n i m POLEZEC.

19b. Tout ce que je demandais POUR M'Y ETENDRE, c'était UNE colline.  
Do tego, aby t a m / n a n i m polezec, potrze-  
bne mi było tylko JAKIEŚ wzgórze.

Comme on le voit dans /19b/, c'est le pronom anaphorique qui empêche l'extraposition de la subordonnée infinitive. Propriété qui permet de mettre celle-ci en parallèle avec la relative à cause du même comportement à l'égard du SN antécédent. Il en est ainsi si le dernier exerce la fonction de sujet de l'infinitif. Autrement, la question n'est pas claire: non seulement la réduction infinitive serait bloquée en polonais, mais encore la nominalisation du verbe subordonné ne dirait pas où en est le sujet /SN sujet supérieur ou SN antécédent?/.

20. QU'AI-JE à présent POUR SOUTENIR mon courage? - St., p. 29.  
COŻ mam w sobie TAKIEGO, ŻEBY PODTRZYMYWAŁO moja odwagę? - p. 317<sup>16</sup>.

20a. QU'ai-je à présent QUI PUISSE SOUTENIR mon courage?

CÓŻ mam w sobie TAKIEGO, CO BY PODTRZYMYWAŁO moją odwagę?

20b. QU'ai-je à présent POUR CE QUE c e l a soutienne mon courage?

CÓŻ mam w sobie TAKIEGO DO / DLA TEGO, BY PODTRZYMYWAŁ moją odwagę?

20c. ?QU'ai-je à présent POUR LE SOUTIEN de mon courage?

CÓŻ mam w sobie TAKIEGO DO / DLA PODTRZYMYWANIA mojej odwagi?

21. [...]. ah, elle avait enfin trouvé QUELQU'UN POUR l'AIMER, devant qui elle pouvait parler en toute sécurité, [...]. - Gom. 1, p. 305.

[...] - ha, znalazła na koniec TEGO, KTÓRY KOCHA, przed kim może się wygadać pewna bezkarność, [...]. - p. 281.

21a. [...], elle avait enfin trouvé QUELQU'UN QUI L'AIMAIT, ...

[...] znalazła na koniec KOGOŚ /DO TEGO/, ŻEBY JĄ KOCHAŁ, [...].

A ce que l'on voit, le rapport A pour B / a /po to/, żeby B, marquant la succession des deux événements /M.GROCHOWSKI, 1980: 23-24/, fait que l'indicatif apparaît dans la relative correspondante<sup>17</sup>. Les subordonnées prépositives ne se laisseraient pas antéposer dans /21-a/ non pas qu'elles aient pour antécédent un indéfini, mais parqu'on briserait ainsi les liens qui unissent la phrase matrice à sa subordonnée, ressortis par la relative spécifiante. Cela n'entraîne pas que la nature du SN antécédent soit sans importance pour la réduction infinitive dans les deux langues: le rapport avec la relative ou avec la finale s'établira selon qu'il soit référentiel ou non.

22. Je ne trouve malheureusement pas d'autre mot POUR QUALIFIER une défaillance qui ne peut se définir, [...]. - Ber. 1, p. 80.

Nie mogę, niestety, znaleźć /ZADNEGO/ INNEGO słowa NA OKREŚLENIE tego osłabienia, które nie da się opisać, [...]. - p. 90.

22a. Je ne trouve malheureusement pas d'AUTRE mot pour ce qu'il QUALIFIE une défaillance qui ne peut se définir, [...].

Nie mogę, niestety, znaleźć /ZADNEGO/ INNEGO słowa /NA TO/, BY OKREŚLAŁO o n o to osłabienie, którego nie da się opisać, [...].

22b. Je ne trouve malheureusement pas d'AUTRE mot QUI QUALIFIE une défaillance qui ne peut se définir, [...].

Nie mogę, niestety, znaleźć /ZADNEGO/ INNEGO słowa, KTÓRE BY OKREŚLAŁO to osłabienie, które nie da się opisać, [...].

22c. POUR QUALIFIER une défaillance qui ne peut se définir, [...], je ne trouve malheureusement pas d'AUTRE mot.

NA OKREŚLENIE tego osłabienia, które nie da się

opisać, ... , nie mogę, niestety, znaleźć /ZADNEGO/ INNEGO słowa.

22d. Je ne trouve malheureusement pas d'AUTRE mot POUR CE QUE je QUALIFIE une défaillance qui ne peut se définir, [...].

\*Nie mogę, niestety, znaleźć /ZADNEGO/ INNEGO słowa /NA TO/, ŻEBYm OARSLIŁ to osłabienie, które nie da się opisać, [...].

22e. Je ne trouve malheureusement pas d'AUTRE mot QUI ME PERMETTE DE QUALIFIER une défaillance qui ne peut se définir, [...].

Nie mogę, niestety, znaleźć /ZADNEGO/ INNEGO słowa, KTÓRE BY MI POZWOLIŁO OARSLIĆ to osłabienie, które nie da się opisać, [...].

Ainsi le parcours des emplois de ce paragraphe laisse-t-il entendre que la subordonnée prépositive en pour / żeby, aby + infinitif, dépendant d'un verbe personnel ne fera pas toujours apparaître de modes à polarité négative dans la relative correspondante. C'est le rapport procès principal / procès subordonné qui en est la cause, bien que l'on puisse chercher une autre explication. La réduction infinitive étant plus étendue en français, au point de rendre des phrases comme /22/ ambivalentes, les relatives /entendues comme paraphrases de celles-ci/ recourront au subjonctif en français et au conditionnel en polonais /22b/, avec ou sans le modal pouvoir, ou au verbe permettre / pozwolić /22e/ selon que l'agent du procès subordonné est le SN relatif ou le SN sujet supérieur /comp. 22-22a d'une part, et 22c-22e de l'autre/. C'est pourquoi l'ambiguïté du sr-rép polonais comportant un substantif déverbal sera levée par l'extraposition de la subordonnée prépositive, test probant dans les deux langues. Si bien que le rapport entre l'emploi modal de la relative correspondante et celui de la subordonnée prépositive se retrouverait aux niveaux de la sémantique et de la réduction dans chaque langue.

2.2.2. Relatives infinitives en pour régies par un verbe personnel

Bien que les phrases impersonnelles facilitent l'identification du sujet subordonné verbe, la parenté des phrases ci-dessous avec les relatives n'est pas toujours évidente. Aussi ne fera-t-on que passer sommairement en revue les emplois qui ressemblent à ceux du paragraphe précédent pour discuter plus amplement de ceux qui opposent les deux langues.

Même si les subordonnées infinitives en pour, ayant po / dla tego, żeby, aby dans la structure sous-jacente en polonais, se montrent réfractaires à l'extraposition, le rapport phrase

matrice / phrase subordonnée devient décisif pour le paraphrasage et pour l'emploi des modes. Dès qu'il se laisse ramener à A, si l'on veut que B / A, jeżeli się chce, żeby B, la subordonnée prépositive en pour ne saurait avoir pour paraphrase une relative /comp. 22-22d, p. 18/, pas plus qu'elle n'y ferait apparaître le modal pouvoir / móc, car l'initiateur du procès de l'infinitif / non identifié par les phrases ci-dessous/ ne saurait empêcher un SM antécédent de l'accomplir. C'est pourquoi on retrouve permettre/ laisser / pozwolić/ dans la relative correspondante.

23. A la maison comme à l'école, plus AUCUNE échappée QUI ne PERMETTE DE ME FAUFILER dehors. - Gom. 1, p. 114. W domu, jak w szkole, ANI /JEDNEGO/ momentu luzu, ABYM przypadkiem NIE DRAPNAŁ przez szparę. - p. 110.

23a. A la maison comme à l'école, plus AUCUNE échappée POUR ME FAUFILER dehors. W domu, jak w szkole, ANI /JEDNEGO/ momentu luzu, KTÓRY BY MI POZWOLIŁ DRAPNAĆ przez szparę.

A cela s'opposent les infinitives prépositives qui pourraient s'appeler "relatives infinitives" en raison du rôle d'épithète déterminative qu'elles jouent par rapport au SM antécédent, au même titre que les restrictives. Le fait que l'on retrouve aussi / dla tego, żeby / aby dans la structure sous-jacente en polonais /comme dans 25 /, à côté de do tego, żeby / aby /comme dans 24/, ne semble pas infirmer une telle opinion. Puisque le référent est marqué + humain / et que son lien avec l'infinitif est manifeste, le modal pouvoir / móc radical apparaît dans la relative, à moins qu'il ne soit marqué /- animé/.

24. il n'y avait pas DE femme dans les cours du POUR APAISER l'ardeur de son coeur. - Bk, p. 8. Nie było bowiem na dworze Tygrysa /ŻADNYCH / TAKICH/ kobiet, KTÓRE BY UMIAŁY OSTUDZIĆ jego płonące serce. - p. 8.

24a. il n'y avait pas DE femme dans les cours du Tigre QUI PUT / SUT APAISER l'ardeur de son coeur. Nie było bowiem na dworze Tygrysa /ŻADNYCH/ kobiet /DO TEGO/, BY OSTUDZIĆ jego płonące serce.

25. [...] et il n'y avait pas UNE pensée en moi, [...] POUR m'AVERTIR que mon bonheur pouvait être menacé, [...] - And., p. 126.

[...] - i nie było we mnie ANI JEDNEJ myśli, [...], KTÓRA BY MNIE OSTRZEGLA, że moje szczęście może być zagrożone, [...] - p. 131.

25a. [...] et il n'y avait pas UNE pensée en moi, [...] QUI m'AVERTIT que mon bonheur pouvait être menacé, [...].

[...] - i nie było we mnie ANI JEDNEJ myśli, [...], /PO TO/ BY MNIE OSTRZEĆ, że moje szczęście może być zagrożone, [...].

La nature du rapport entre deux phrases unies par pour / żeby est encore plus importante par l'emploi des modes dans la relative correspondante et pour le classement des subordonnées de ce paragraphe que dans les phrases traitées dans 2.2.1. Bien qu'il soit possible d'insérer poto en polonais, la structure A pour B / A /po to/, żeby B ne fait plus penser à la succession de deux événements /existence n'est pas événement/. L'idée de procéder à une paraphrase par coordination afin de retrouver l'emploi de la relative ne semble pas fondée: que l'on aboutisse ainsi à une phrase acceptable et que le verbe unipersonnel existentiel soit à la forme affirmative, les présupposés pragmatiques de l'accomplissement du verbe subordonné ne seront pas forcément présents dans la relative correspondante<sup>18</sup>.

26. - Comment se trouve-t-il QUELQU'UN POUR les lui ARRACHER, si elle n'y pas le droit de les vendre? - Gide 2, p. 162.

- Gdzieś znajdzie się KTOŚ/PO TO/, ŻEBY je, od niej KUPIĆ, skoro sprzedawać ich nie ma prawa?<sup>19</sup> - p. 275.

26a. - Comment se trouve-t-il quelqu'un et les lui ARRACHERA-T-IL, si elle n'a pas le droit de les vendre?

- Gdzieś znajdzie się KTOŚ i je od niej KUPI, skoro sprzedawać ich nie ma prawa?

26b. - Comment se trouve-t-il QUELQU'UN QUI PUISSE les lui ARRACHER, si elle n'a pas le droit de les vendre?

- Gdzieś znajdzie się KTOŚ, KTO je od niej KUPI, skoro sprzedawać ich nie ma prawa?

27. Il est vrai [...]; qu'il existe à l'Assemblée Nationale un groupe de plus de deux cents membres élus pour obtenir de Gaulle et, par suite, son gouvernement [...]. - Gaul., p. 335.

Prawda, [...]; że istnieje w Zgromadzeniu Narodowym /PEWNA/ frakcja licząca ponad dwustu deputowanych PO TO, BY POPIERAĆ de Gaulle'a, a zatem i jego rząd, [...]. - p. 334.

27a. Il est vrai ... : qu'il existe à l'Assemblée Nationale un groupe de plus de deux cents membres élus QUI SOUTIENNENT de Gaulle et, par suite, son gouvernement [...].

Prawda, [...]; że istnieje w Zgromadzeniu Narodowym /PEWNA/ frakcja licząca ponad dwustu deputowanych, KTÓRA POPIERA de Gaulle'a, a zatem i jego rząd, [...].

Les phrases qui suivent font une démarcation distincte des deux langues en ce que les subordonnées du type il n'y a que SN pour + infinitif n'ont pas de correspondants en polonais, que ce soit au niveau des infinitives en question ou des relatives. Cela semble imputable à l'absence de négation restrictive portant sur le SV supérieur, ou de toute structure équivalente, si le référent a une lecture générique. Même le recours

au "présentatif" nie ma to jak SN en vue de faciliter la comparaison des deux systèmes n'arrive pas à combler cette lacune structurale du polonais: non seulement la phrase comportant une infinitive serait inacceptable, mais la relative /28b/ semble appositive à l'opposé du français. Tout au plus, la dernière ressource serait si A, B / jeśli A, to B énonçant une cause nécessaire, ressortie par il faut A pour B / trzeba A, żeby B.

28. Il n'y a qu'UN niais POUR SOUFFRIR de l'ingratitude. - Mont. 2, pp. 249-250.

Tylko głupiec MOŻE CIERPIĆ nad niewdzięcznością. - P. 210.

28a. Nie ma to jak głupiec, ŻEBY CIERPIĆ nad niewdzięcznością.

28b. Il n'y a qu'UN niais QUI PUISSE SOUFFRIR de l'ingratitude.

Nie ma to jak głupiec, KTÓRY CIERPI nad niewdzięcznością.

28c. Il faut être UN niais POUR SOUFFRIR de l'ingratitude.

Trzeba być głupcem, ŻEBY CIERPIĆ nad niewdzięcznością.

29. Il n'y a que LES pauvres gens sans imagination POUR CRAINDRE un tel événement. - Konw., p. 59.

Tylko biedni ludzie bez wyobraźni MOGĄ SIĘ LĘKAĆ tego zdarzenia.

29a. Il faut être LES pauvres gens sans imagination POUR CRAINDRE un tel événement.

Trzeba być biednymi ludźmi bez wyobraźni, ŻEBY SIĘ LĘKAĆ tego zdarzenia.

Tylko /seulement/ restreignant la validité de l'affirmation à une classe référentielle, sujet du verbe non-spécifiant polonais, pourrait faire croire que il y a sert de simple "présentatif" aux relatives génériques. Le subjonctif français et le présent de l'indicatif polonais dans /28b/ et /29a/ sont emploi normal dans les relatives non-spécifiantes. Le SN antécédent étant susceptible de généricité, le rapport de cause nécessaire délimite des SN représentant tout un ensemble notionnel des SN qui en sont prélevés pour représenter tout l'ensemble dénoté /comp. 28c et 29b/. Cependant la relative correspondante n'est plus un énoncé nomique /V. KLEIBER, 1984b: 221/ avec un SN antécédent spécifique et la possibilité de la précéder de nie ma nikogo oprócz SN /il n'y a personne d'autre que SN/ démontrerait que il y a ne saurait désormais se qualifier de "Présentatif" en français.

30. [...]il n'y a que DES minauds POUR AVOIR ENTERRÉ le vieux, des minus, tu entends, [...]. - And., p. 50.  
 [...]jedynie /JACYŚ/ głupcy POGRZEBALI starego, głupcy powiadam, [...]. - p. 50.

30a. [...] nie było nikogo /INNIĘGO/ oprócz /JAKICHŚ/  
głupców, ŻEBY POGRZEBALI starego, [...].  
 30b. [...] il n'y a que DES minauds QUI ONT/ ALIEN T PU  
ENTENDRE le vieux, des minus, tu entends, [...].  
 [...] nie ma / nie było nikogo innego oprócz /JAKICHŚ/  
głupców, KTOŻY POGRZEBALI starego, głupców powia-  
 dam, [...].

Ayant considéré la cohérence des SN antécédents des subordonnées de ce paragraphe, accentuée par l'impossibilité d'extrapolation de celles-ci, il semble loisible de ranger ces phrases parmi les relatives. Toutefois les infinitives prépositives de cette section opposent les deux langues par les modes de la relative correspondante: le SN antécédent ayant une existence pragmatiquement présumée peut devenir sujet d'un procès virtuel /d'où le subjonctif/ en français alors que le polonais y fait apparaître l'indicatif. Si seulement toute la phrase laisse percevoir le rapport A, si l'on veut que B / A. jeśli się chce. żeby B / comp. 23a p. 19/, on aura affaire à une finale marquant un but "subsidaire" /nałożony selon M. GROCHOWSKI, 1980: 21/, non à une relative.

### 3. Relatives à polarité négative ou affirmative

Cette section fera l'objet de relatives reçues par l'expansion de phrases simple ayant pour sujets des SN constitués de déterminants ou d'indéfinis à tendance virtuelle, opérant sur toute la classe référentielle et situés aux deux extrémités de l'échelle quantificationnelle. Les deux langues manifestant parfois des préférences différentes pour une telle structure ou une autre, les modes des relatives correspondantes, devenus emploi régulier, ne seront traités que de biais pour attacher plus d'importance au rôle de la négation dans les deux types de relatives.

#### 3.1. Relatives à polarité négative

Les relatives de ce paragraphe sont issues des phrases simples associant à la négation ne / nie du SV une demi-négation /nul, aucun / żaden, article de à extensité zéro, l'indéfini rien / nic, personne / nikt/ ou bien un autre quantifiant orienté négativement /un / jeden, le moindre / najmniejszy/, combiné avec pas en français. Le découpage de la phrase de base ferait monter l'opérateur pas dans la phrase supérieure introduite le plus souvent par un verbe unipersonnel existentiel ou par une complétive à un verbe personnel. En se rattachant au premier SV qui reste dans sa portée /Gl. MULLER, 1984: 78, 89/,

la négation entraîne le subjonctif français et le conditionnel polonais dans la relative, jusqu'à en effacer pas en français<sup>19</sup>.

Le parcours des subordonnées ci-dessus nous met en présence de phrases simples polonaises, ayant pour équivalents une structure comportant une relative en français, même dans la langue parlée où une telle option ferait changer de registre en polonais.

31. La haute compression, ça donne du nerf pendant quelque temps, mais y a pas DE métal QUI TIENNE le coup à la gongue. - STK, p. 72.

wysoki stopień sprężania daje w pierwszej chwili znaczną siłę, ale ZADEN metal tego długo NIE WYTRZYMA. - p. 73.

31a. [...], mais AUCUN métal TIENT PAS le coup à la longue.

[...], ale nie ma /TAKIEGO/ metalu, CO BY to długo WYTRZYMAŁ.

Bien que le quantitatif wiele corresponde à grand-chose comme élément à polarité négative, le polonais ne le voit apparaître qu'avec une négation /comp. G. Fauconnier, 1977: 4-7/ ou un autre environnement syntaxique déplaçant le contenu de la phrase à l'autre bout de l'échelle /de l'affirmation + vers la négation -/. Même si la relative polonaise semble plus naturelle quand elle dépend d'un verbe personnel, rien n'empêche de la rapprocher des phrases comme /32b/ avec le conditionnel sous-jacent.

32. Et tant qu'il maintient cette manière de voir, il n'y a pas GRAND CHOSE QU'on PUISSE lui REPROCHER. - MIF. 2, p. 22.

[...], dopóki tak uważa, jego postępowaniu NIE MOŻNA WIELE ZARZUCIĆ. - p. 87.

32a? [...], on NE PEUT PAS lui REPROCHER GRAND CHOSE.

[...], nie ma WIELE w jego postępowaniu. CO BY mu MOŻNA ZARZUCIĆ.

32b. [...], il n'y a pas GRAND CHOSE A lui REPROCHER. [...], nie ma WIELE DO ZARZUCENIA w jego postępowaniu.

Le supersatif le moindre / najmniejszy et le numéral un / jeden sont des éléments à polarité négative, mais, privés de contexte négatif, interrogatif ou affectif, ils ont une interprétation positive propre à empêcher l'association négative. On peut chercher par conséquent à considérer /33/ comme ambiguë en polonais, faute de ani qui joue le même rôle que l'opérateur pas en français, encore que le caractère de nie /ne pas, non/ laisse entendre le contraire. Puisque, dans la phrase supérieure l'emploi des modes la relative correspondante sera tel que l'on

observe dans des structures issues de simples phrases affirmatives. Cependant les raisons sémantiques peuvent empêcher le rapport de paraphrase, ce qui paraît secondaire pour l'emploi des modes dans la relative ainsi obtenue.

33. Pas UN bruit NE TRAHISSAIT PAS la vie cachée de cette maison. - Sch., p. 77.

NAJMNIEJSZY szelest NIE ZDRADZAŁ życia utajonego w tym domu. - p. 94.

33a. /On n'entendait/ pas UN bruit QUI TRAHIT la vie cachée de cette maison.

/Nie dochodził/ NAJMNIEJSZY szelest, KTÓRY BY ZDRADZAŁ utajone życie w tym domu.

33b. UN / LE MOINDRE bruit NE TRAHISSAIT PAS la vie cachée de cette maison.

JEDEN / NAJMNIEJSZY szelest NIE ZDRADZAŁ utajonego życia w tym domu.

33c. On entendait UN bruit QUI NE TRAHISSAIT pas la vie cachée de cette maison.

Dochodził JEDEN szelest, KTÓRY NIE ZDRADZAŁ utajonego życia w tym domu.

L'association négative, autre phénomène mis en évidence par la linguistique contemporaine, devient utile non seulement pour la syntaxe la sémantique, mais aussi pour la pragmatique. Tout en montrant les liens entre la phrase simple et la structure comportant une relative, elle permet de revoir les problèmes concernant la réduction et la paraphrase, nécessaires dans l'examen de l'emploi des modes dans les deux langues.

### 3.2. Relatives à polarité affirmative

Contrairement aux relatives précédentes, la double négation répartie entre la phrase matrice et la relative avec les modes à polarité négative favorise l'interprétation positive de la phrase. Le passage d'une phrase simple ayant pour sujet ou complément d'objet un SN constitué de distributifs homogènes /tout / wszelki/ ou hétérogènes /chaque / każdy/, ainsi que des indéfinis tout / wszystko, chacun / każdy /comp. K. WILMET, 1982: 28/, - lesquels deviennent dans la polarité affirmative null, aucun / żaden et, respectivement, rien / nic, personne / nikt, - à côté de demi-négations, devient une raison de plus pour rechercher le rapport entre la relative et la phrase simple. Ce changement de point de vue, entraînant tant soit peu une différence de signification, permet de jouer sur les deux extrémités de la quantification et de balancer ainsi l'affirmation et la négation double, liée aux modes à polarité négative dans la relative.

34. Nous ne disions RIEN QUI NE FUT concerté. - Maur., p. 76.

KĄŻDE-słowo BYŁO teraz starannie PRZEMYŚLANE. - p. 82.

34a. TOUT/ce que nous disions/ ÉTAIT CONCERTÉ.  
Nie mówiliśmy już ANI /JEDNEGO/ słowa, KTÓRE BY NIE  
BYŁO starannie PRZEMYŚLANE.

35. Parce qu'il n'y a pas d'homme QUI NE SE SOIT  
 REJOUÏ par la justice. - Str., p. 253.

Bo nie ma TAKIEGO człowieka, KTÓRY BY SIĘ NIE RADU-  
 WAŁ sprawiedliwością. - p. 154.

35a. Parce que CHAQUE homme EST REJOUÏ par la justi-  
 ce.

Bo KAŻDY człowiek RADUJE się sprawiedliwością.

Pour les mêmes raisons, le quantificateur beaucoup / du-  
 zo, wiele, basculant dans la négativité grâce à la loi de li-  
 tote,<sup>20</sup> faisant intervenir peu / mało, niewiele dans la pola-  
 rité affirmative, reste en parallèle avec les distributifs. La  
 négation ne / nie marque celle-ci au même titre que le subjon-  
 ctif français et le conditionnel polonais.

36. Je crois qu'il est PEU DE confesseurs QUI  
 N'ÉPROUVENT, à la longue, l'écrasante monotonie de  
 ces aveux, une sorte de vertige. - Ber. 1, p. 111.  
 Myślę, że MAŁO jest /TAKICH/ spowiedników KTÓRZY  
 BY po dłuższym przeciągu czasu NIE ODCZUWALI przy-  
 gnębiającej monotonii tych wyznań, jakiegoś zaw-  
 rotu głowy. - p. 127.

36a. Je crois que BEAUCOUP de confesseurs ÉPROU-  
 VENT, à la longue, l'écrasante monotonie de ces  
 aveux, une sorte de vertige.  
 Myślę, że WIELU spowiedników ODCZUWA po dłuższym  
 przeciągu czasu przygnębiającą monotonię tych wy-  
 znań, jakiś zawrót głowy.

A cela s'ajoutent les relatives dominées par le verbe  
 unipersonnel il est, rattachées au SPrép en jusqu'à SN /aż po  
 SN/, faisant contrepois à de simples phrases affirmatives avec  
même /nawet/. Le SN sujet comme un élément représentant la to-  
 talité sert à surenchérir une opinion que l'on énonce à propos  
 de celle-ci /V. ANSCOMBE, DUCROT, 1976: 15-16/. La comparaison  
 des deux systèmes devient difficile, car le polonais n'a pas de  
 structure comportant une relative. Même s'il est possible d'ob-  
 tenir un SPrép renforçant l'argument du présupposé, constituant  
 facultatif de la phrase, la polarité affirmative ne porterait  
 pas sur le SN constituant du SPrép aż po, comme en français  
 /comp. 37a et 37b/.

37. Il n'est pas jusqu'AUX forces matérielles QUI,  
 dans leur marche aveugle, NE FASENT SURGIR leur  
 propre mesure. - Camp., p. 364.

NAWET siły materialne w swym ślepych marszu WYZNACZA-  
 JĄ własną miarę<sup>(4)</sup> - p. 300.21

37a. MÊME les forces matérielles, [...], FONT SUR-  
 GIR leur propre mesure.

Nie ma aż po siły materialne KTÓRE BY [...]NIE  
WYZNACZAŁY własnej miary.

37b. Il n'est RIEN, jusqu'aux forces matérielles,

QUI, [...], NE FASSE SURGIR sa propre mesure.  
Nie ma NICZEGO, aż po siły materialne WŁACZĄCIE, CO  
BY [...] NIE WYZNACZAŁO własnej miary.

Ainsi les modes à polarité négative sont-ils indissolublement liés à la négativation du contenu de la phrase aux plans syntaxique, sémantique et pragmatique. Observation qui vaut aussi pour d'autres subordonnées que les relatives.

#### 4. Relatives prépositives et d'autres subordonnées

Les finales ayant été effleurées dans le paragraphe 2.2. /comp. 22- 22c-e, p. 18 et 23, p. 19/, il convient de revoir en passant d'autres infinitives prépositives /circonstanciellielles ou complétives/, assimilées à tort aux relatives. Bien que le subjonctif français et le conditionnel polonais y soient de règle, elles ne semblent pas rester en rapport de paraphrase avec les dernières, ne fût-ce qu'en raison de leur structure sous-jacente.

C'est pourquoi les consécutives en tel N que + P / taki N, żeby P ou en si Adj N que P / tak Adj N, żeby P ne se mettent pas en parallèle avec les relatives, comme le démontre la parase affirmative dont elles sont issues.

38. Il n'y a pas DE chambre /SI/ murée QUI NE S'OUVRE avec une telle porte, ... - Sch., p. 252.

Nie ma /ANI JEDNEGO / ZADNEGO/ pokoju TAK zamurowanego, ŻEBY SIĘ na takie zaufane drzwi NIE OTWIERAŁ, [...]. - p. 342.

38a. Il n'y a pas DE chambre SI murée QU'elle ne S'OUVRE avec une telle porte, [...].

Nie ma / ANI JEDNEGO / ZADNEGO/ pokoju TAK zamurowanego, KTÓRY BY SIĘ na takie zaufane drzwi NIE OTWIERAŁ, [...].

38b. Nég /Jest /JEDEN/ pokój TAK zamurowany, ŻE SIĘ na takie zaufane drzwi OTWIERA, [...].

38c. Nég /TOUTE chambre /SI/ murée S'OUVRE avec une telle porte, [...].

Nég /KAŻDY pokój TAK zamurowany na takie zaufane drzwi SIĘ OTWIERA, [...].

Il n'est pas donc indifférent de prendre pour base une telle structure et non une autre: si la négativation de /38b/ donne une consécutives, la polarité affirmative appliquée à /38c/ aboutit à une relative. De même, la question de savoir comment est constitué le SN antécédent est importante pour l'interprétation de la subordonnée prépositive<sup>22</sup>. Cependant, ayant posé pour base une phrase affirmative renchérissant une opinion sur toute la classe de SN /sujet, complément d'objet ou circonstanciel du verbe subordonné/, il n'est pas toujours dit que l'on engendre une relative.

39. Il n'est pas UN jour OÙ les larmes NE SOIENT

JAILLIES des yeux, sous l'assaut d'une pensée douloureuse. - Mont. 1, p. 101.

Od chwili powrotu niema<sup>a</sup> dnia /BEZ TAKIEGO/, ŻEBY mi NIE TRYSKAŁY łzy z oczu, pod naporem bolesnych myśli. - p. 139.

39a. Il n'est pas UN jour /SANS/ QUE les larmes NE SOIT JAILLIES des yeux, ...

Od chwili powrotu niema /TAKIEGO/ dnia, KIEDY BY mi NIE TRYSKAŁY łzy z oczu, ...

40. L'UN ne goûtait pas une joie /SANS/ QU'il ne l a VOULUT aussitôt PARTAGER: ... - Gide 1, p. 131.  
 ŻADEN z nich nie mógł zakosztować radości /BEZ TEGO/, IŻBY NIE PRAGNĄŁ je j natychmiast PODZIELIĆ: ... - p. 101.

40a. Nég /?L'UN goûtait une joie et l a VOULAIT aussitôt PARTAGER: ... /

Nég /?KĄDZY z nich mógł zakosztować radości i PRAGNĄŁ ją natychmiast PODZIELIĆ ... ./

Par conséquent seule la présence du pronom représentant dans la subordonnée permet d'écarter les phrases ci-dessus de la classe des relatives, d'autant que la négativation de la base A et B / A i B a fait apparaître non A sans B / nie A bez B, eifaçant en même temps l'opérateur pas en français. Il en est de même des complétives qu'il est impossible de confondre avec les relatives.

41. Il n'y a pas d'exemple /DE CE/ QUE Dieu N'AIT RELEVÉ un misérable tombé à terre... - Ber. 2, p. 58.  
 Nie było /ANI JEDNEGO/ przykładu /TEGO / NA TO/, ABY Wszeczmogący NIE PODNIÓSŁ nieszczęśliwego, który upadł... - p. 195.

41a. Nég /Il y a DES exemples /DE CE/ QUE Dieu a RELEVÉ un misérable tombé à terre.../

Nég /Sa przykłady TEGO / NA TO, ŻE Wszeczmogący PODNIÓSŁ nieszczęśliwego, który upadł.../

41b. Sa TAKIE przykłady, ŻE Wszeczmogący podniósł nieszczęśliwego, który upadł...

La présence de taki dans les phrases polonaises de ce type ne peut donc servir d'argument pour les ranger parmi les relatives, puisque cet indéfini remplit la fonction d'indice facultatif de restrictivité. Sans entrer plus en détails de l'équivalence entre la phrase simple et la complexe reçue par le découpage de celle-ci, il importe de noter que les polarités négative et affirmative font découvrir le subjonctif français et le conditionnel polonais dans la subordonnée correspondante. Malgré l'implication commune aux deux types de structure, les facteurs syntaxiques et sémantiques font ressortir des différences d'emploi modal, imputables aux changements de nature pragmatique qui interviennent pendant l'expansion de la phrase simples ont reçu le même traitement que les subordonnées réduites.

## C o n c l u s i o n

Le parcours des subordonnées participiales, des relatives tronquées, des subordonnées infinitives prépositives françaises et de leurs pendants polonais de même que celui des subordonnées dérivées à partir de phrases simples à l'aide des polarités négative ou affirmative a conduit à quelques observations qui ne se veulent pas péremptoires.

1. La nature du SN antécédent s'est montrée décisive pour l'étendue de la réduction: l'indéfini est un support trop formel et trop abstrait pour que la forme participiale ou l'attribut privé de copule arrive à former une sous-classe notionnelle avec le SN antécédent, à moins que ce ne soit une relative non-spécifiante, plus passible de la réduction en polonais.

42. Il n'y a pas DE lois QUI GOUVERNENT le monde. - Mont. 2, 262.

Niema /ŻADNYCH/ praw RZĄDZĄCYCH światem. - p. 220.

2. L'effacement du modal et de son sujet intervient plus souvent en français, vu un plus grand nombre de verbes régis-sants qui l'admettent et un plus grand pouvoir "nominalisateur" du relatif quoi que de ce en polonais.

43. Il ne voit RIEN au-dedans de lui, AUCUNE image OU FIXER la tentation. - Ber. 2, p. 26.

NIC nie widzi w sobie, ŻADNEGO obrazu, KTÓRY USTA-LIŁBY kuźnienie. - p. 238.

3. Les relatives prépositives en à + infinitif ne sont pas possibles, face à leurs correspondants polonais en do V-nia, si le SN antécédent est coréférentiel avec le SN sujet de l'infinitif. Dans d'autres cas, la présence des pronoms anaphoriques renvoyant au SN antécédent dans une subordonnée de ce type permet de classer celle-ci parmi les relatives.

44. Il y a pas UN DE CES sales Yankis A FAIRE L'IDIOT avec le cheval de Drusilla maintenant. - Flk 2, p. 40.

Nie będzie więcej /ŻADNYCH/ piekielnych Jankesów DO STROJENIA SOBIE ŻARTÓW z koniem Dru. - p. 87.

4. Les subordonnées infinitives prépositives, en particulier celles en pour / żeby, aby + infinitif, peuvent jouer le même rôle par rapport au SN antécédent qu'une épithète déterminative. A ce propos, on en a isolé celles en pour, pendants des phrases polonaises en po / dla tego, żeby / aby + infinitif, censées être des finales à cause du rapport A, si l'on veut que

B / A, jeżeli się chce, żeby B, unissant la phrase supérieure à la subordonnée infinitive

a. La réduction infinitive est normale en français, même si le SN relatif est sujet ou objet du procès subordonné, à l'opposé du polonais qui recourerait éventuellement au SPrép avec un substantif déverbal, pendant de l'infinitif français.

45.[...] j'aurais besoin de QUELQU'UN POUR me REMONTER. - Lew., p. 407.  
[...]. musze mieć KOGOŚ, KTO mnie czasami ROZWEŚLI. - p. 457.

b. Le rapport A pour B / A /po to/, żeby B marque parfois une succession de deux événements unis par coordination A et B/A i B, ce qui donne par paraphrasage une relative spécifiante.

46. Alors j'ai pris UN avocat pour dénich-  
er un membre du Congrès qui puisse dé-  
fendre Lee. - Flk 1, p. 384.  
Więc wziąłem /PEWNEGO/ adwokata, żeby na-  
mówił posła na Kongres, żeby go stamtąd  
wydostać. - p. 280.

46a. Alors j'ai pris UN avocat QUI A DÉNI-  
ché un membre du Congrès[...].  
Więc wziąłem /PEWNEGO/ adwokata, KTÓRY NA-  
MÓWIŁ posła na Kongres[...].

c. Les relatives infinitives en pour, régies par un verbe unipersonnel existentiel restant dans le champ de la négation restrictive n'ont pas de correspondants en polonais, quand le SN antécédent a une lecture générique, ce qui amènerait à qualifier il y a de simple "présentatif".

47.[...] il n'y a que LES lâches POUR A-  
MENER LES voiles de leur désir dans la  
tempête. - Mel., p. 619.  
O, tylko tchórze OPUSZCZAJĄ gałki swych  
mózgów w czas nawałnicy. p. 327, II.

5. Les polarités négative et affirmative aboutissent aux structures avec une relative au subjonctif en français et au conditionnel en polonais, après avoir découpé une phrase simple comportant un SN constitué de déterminants qui opèrent sur toute la classe référentielle.

48.[...] il ne connaissait PERSONNE QUI  
SE TINT aussi DROIT. - Mił. 1, p. 29.  
[...], bo nie znał NIKOGO, KTO BY SIĘ TRZY-  
MAŁ tak PROSTO. - p. 21.  
48a.[...] PERSONNE NE SE TENAIT aussi  
DROIT.

[...]. bo NIKT NIE TRZYMAŁ SIĘ tak PROSTO.  
49. Il n'y a pas DE château QUI N'AIT son  
fantôme. - Gom. 3, p. 87.  
Jeszcze nie było TAKIEGO zamku, KTÓRY BY  
NIE MIAŁ swojego ducha. - p. 267.

49a. CHAQUE château A son fantôme.  
KAŻDY zamek MA swojego ducha.

Comme l'expansion de ce type est à l'origine de phrases régissant une relative, une circonstancielle ou une complétive, il serait préférable de remonter jusqu'à la base ou à la structure sous-jacente avant de décider du statut de la subordonnée ainsi obtenue, car la régularité des modes que l'on y observe n'est pas un critère probant.

\* Notations utilisées; SN - syntagme nominal; SV - syntagme verbal; SAdj - syntagme adjectival; SPrép - syntagme prépositionnel; V-nia - substantif déverbal; N - substantif au génitif; P - phrase. La barre / signifie l'alterance des formes discutées. Les exemples portant un /+ / sont des paraphrases des phrases dépouillées, soumises à l'acceptation des locuteurs natifs. Afin de mettre en valeur l'interprétation référentielle du SN antécédent polonais et de faciliter la comparaison avec le français, on y a inséré des déterminants facultatifs, acceptables pour les usagers du polonais.

2 J'ai adopté le même procédé dans ma thèse de doctorat: Le subjonctif dans les relatives. Essai de confrontation franco-polonaise, préparée sous la direction de Mme U. Dąbska-Prokop, professeur au Département de Philologie Romane de l'Université Jagellonne, et soutenue en octobre 1985 à l'Université de Cracovie. L'idée centrale de cette étude est que le subjonctif français et son pendant polonais, le conditionnel, sont employés chaque fois que la négation de la base porte sur toute la phrase, éliminant en même temps les présupposés pragmatiques de l'existence spécifique du SN antécédent, lequel devient ensuite susceptible d'une lecture non-spécifiques non générique. La négativation ne peut concerner les SN spécifiques dont l'existence ne cesse d'être pragmatiquement présupposée /le locuteur croit, à en juger par la structure de la phrase, à l'existence du référent au moment de la parole ou au moment référé par la situation décrite/, ni les SN génériques qui sont neutres du point de vue existentiel.

3 J'emprunte les termes /Condition réalisée/ et /Condition non réalisée/ à R. JACKENDOFF /1972: 286-28/ qui entend par /C non réalisée/ une situation qui permet d'identifier le référent comme spécifique après qu'elle aura été réalisée dans la posté-

riorité /ou bien, après qu'elle sera devenue /C réalisée/. Je renonce en revanche à ses autres opérateurs modaux C possible, C futur qui s'accrochent mal de la théorie référentielle adoptée ici. Je crois pouvoir lier ainsi la négativation du contenu de la phrase /que ce soit au niveau syntaxique, sémantique ou pragmatique/ à la non-spécificité du SN antécédent, imputable au champ de l'opérateur modal /C non réalisée/. Il semble en même temps plus facile d'aborder la dichotomie d'emploi des modes sous-jacents, causée par l'ambiguïté du verbe supérieur qui régit l'ensemble SN antécédent-relative /comp. 5, p. 6 et la note 9/.

4 Le corpus étant constitué de 156 phrases françaises et de leurs correspondants polonais, c'est-à-dire de subordinées prépositives, participiales, relatives tronquées à une relative d'une langue correspond une subordinée réduite ou une phrase simple de l'autre langue. Les exemples ont été dépouillés dans des romans français contemporains.

5 Terme de J. - Cl. MILNER 1979 qui désigne "une corrélation entre l'opérateur de négation sous-jacent et la demi-négation, corrélation telle que dans les conditions requises, l'opérateur de négation /pas - E.H./ disparaît, et que la demi-négation prend son sens /ou dans le cas de plusieurs Nég indépendantes l'une ou à l'autre". - /Cl. MULLER, 1984: 69/.

6 Alors, comme le dit J. -P. DECLÈS /1977: 12-13/, l'interprétation du sujet du verbe "gérondivé" se fait en terme d'antécédent. Toutefois on préfère le terme "réduction participiale" à "réduction participiale" à "réduction gérondive" de DECLÈS.

7 La relative non-spécifiante, c'est une relative dont le prédicat n'arrive pas à localiser dans le temps et l'espace le SN antécédent, qui ne peut se définir autrement que par lui-même. Voir à ce propos G. KLEIBER, /1981b: 222, 225/.

8 H. BONNARD 1974 met en cause l'opinion assez répandue que le subjonctif français /et donc, le conditionnel polonais dans un sens/ serait mode plus marqué que l'indicatif, due à ce que l'on sous-estime la place que celui-ci occupe dans le système verbal.

9 A remarquer le changement de l'indéfini polonais en tant que déterminant du SN antécédent: pewien de /4/, lié avec des SN spécifiques, passe en taki dans /4b/, ce qui est normalement le cas du passage du contexte /C réalisée/ au /C non réalisée/.

On traite aussi de SPrép les relatives introduites par où /gdzie / kiedy/, ayant dans la structure Prép + qu + lieu / temps / Prép + który + lieu / temps. Voir E. OBERLAN /1978: 59/ pour la dérivation des pronoms relatifs polonais.

11 La modalité radicale s'entend dans le rapport entre le sujet de l'auxiliaire modal et le prédicat que domine celui-ci, alors que la modalité épistémique envisage le rapport entre le contenu de la phrase et la vérité /Comp. L. HERBEREN, 1978: 92-93/.

12 A noter que le français n'a pas de phrases réduites liées à l'antécédent /+ temps/, repris par le relatif où /kiedy/, par opposition au polonais:

i/ <sup>X</sup>Je n'ai pas /DE temps/ OU le FAIRE.  
Nie mam KIEDY tego ZROBIĆ.

13 Le rapport ainsi entendu implique que la relative fait partie de la phrase supérieure. Une telle optique permet de mieux saisir les facteurs virtualisant l'existence du SN antécédent et, par là, l'emploi des modes dans la relative.

14 Mes trois informateurs français ont jugé /16-a/ et /44/ inacceptables, bien qu'attestées dans le corpus.

15 Comme l'a noté E. JODŁOWSKI /1977: 189/ à propos du polonais: "La seule identité des sujets ne suffit pas à faire admettre l'infinitif dans la proposition finale: l'identité du destinataire et de l'initiateur du but envisagé y est encore nécessaire". - traduit par E.H.

16 La phrase faisant défaut dans la traduction polonaise du roman de I. Stone.

17 ...qui l'aimât / pût l'aimer est également possible dans /21a/. Compé aussi /11a/, p. 9 et /17a/, p. 14.

18 C'est le facteur qui rend des phrases coordonnées telles que /26a/ inacceptables en français, si bien que le présent de l'indicatif de /27a/ ne teste pas en rapport de paraphrase /27/. La traduction polonaise de la dernière: "Prawda, [...] ; że istnieje je w Zgromadzeniu Narodowym /PEWNA/ frakcja licząca ponad dwustu deputowanych, wybranych PO TO, BY popierać de Gaulle'a, a zatem i jego rząd, [...] ". peut étonner, car seule l'existence n'arrive pas à initier le procès subordonné. Ajoutons encore que ...QUI VEUILLE les lui ACHETER /..., KTO ZECHCE je od niej KUPIĆ est aussi possible dans /26b/.

19 Encore que les demi-négation polonaises, soient insé-

parables de nie /ayant cumulé les fonctions de la particule ne et de l'opérateur pas français/, leur apparition dans le neoud SN sujet qui se trouve à gauche du SV équivaut à l'effacement de pas en français. C'est particulièrement le cas de nikt /personne, nic /rien, żaden /nul, aucun, nigdy /jamais. D'autres demi-négations, pour autant qu'elles méritent cette étiquette, telles que ktokolwiek /qui que ce soit/, cokolwiek /quoi que ce soit/ ne peuvent pas se mettre dans la phrase négative alors que niewiele /grand'chose/ n'existe que dans l'affirmative.

20 La loi de litote consiste à dire moins pour laisser entendre plus et n'opère que sur le posé /ce dont on entend informer explicitement l'allocutaire/. V.O. DUCROT /1980: 137 et passim/.

21 La traduction polonaise: "Nie dotyczy to sił materialnych, KTÓRYCH ruch JEST ŚLEPY, a więc OBCY wszelkiej mierze" prouve que la syntaxe contrastive et la pragmatique peuvent rendre service à l'activité traduisante.

22 La difficulté qu'a eue le traducteur français de /38/ est tout à fait naturelle: comment décider si tak est constituant du SAdj, faisant à son tour partie du SN antécédent /DE chambre AUSSI murée QUI.../, ou si cet adverbe fait corps avec żeby + conditionnel /DE chambre SI murée QUE P SUBJ/, puisque l'on met hâtivement en parallèle les relatives avec les subordonnées réduites en żeby + inf.

a/ We wszystkich cytatach zachowuje pisownię oryginalną - E.H.

#### R E F E R E N C E S

- ANSCOMBRE, Jean-Claude: DUCROT, Oswald /1976/ "L'argumentation dans la langue", "Langages", n. 42, pp. 5-28.  
 BENVENISTE, Emile /1965/ "Problèmes de linguistique générale", vol. 1, Paris: Gallimard.  
 BONNARD, Henri /1974/ "Axiomes "temps" et "mode", "Le Français Moderne", t. 42, n. 1, pp. 1-13.  
 DECLES, Jean-Pierre /1977/ "Un type de réduction: les constructions gérondives". Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Paris VII - LADL.  
 DUCROT, Oswald /1980/ "Dire et ne pas dire", Paris: Hermann.  
 FAUCONNIER, Gilles /1977/ "Polarité syntaxique et sémantique", "Linguisticae Investigationes", t. 2, n. 2, pp. 1-38.  
 FUCHS, Catherine /1982/ "La paraphrase", Paris: PUF.  
 GALMICZ, Michel /1983/ "Les ambiguïtés référentielles ou les pièges de la référence", "Langue française", n. 57, pp. 19-33.  
 GUILLAUME, Gustave /1970/ "Temps et verbe". Paris: Champion.  
 HARRIS, Zellig, S. /1976/ "Notes du cours de syntaxe", Paris:

Seuil.

HERBEREN, Lars /1978/ "On Modality in English", Lund: Glerup.  
 JACKENDOFF, Ray, S. /1972/ "Semantic Interpretation in Generative Grammar", Cambridge: MIT Press.

JODŁOWSKI, Stanisław /1977/ "Podstawy polskiej składni", Warszawa: PWN.

KAYNE, Richard, S. /1975/ "Syntaxe du français. Cycle transformationnel", Paris: Seuil.

KLEIBER, Georges /1981a/ "Problèmes de référence. Descriptions définies et noms propres". Thèse d'Etat, Paris: Klincksieck.

--- /1981b/ "Relatives spécifiques et non-spécifiques", "Le Français Moderne", t. 51, n. 3, pp. 216-233.

--- /1981c/ "Verbes virtuels et relatives: spécificité", "Travaux de linguistique et de littérature", t. XIX, n. 1, pp. 292-312.

--- /1983/ "Remarques sur la généralité et la spécificité", "Le Français Moderne", t. 53, n. 1, pp. 36-49.

KLEIBER, Georges; MARTIN, Robert /1977/ "La quantification universelle en français", "Semantikos", t. 2, n. 1, pp. 19-37.

LAVENCY, Marius /1981/ "La proposition relative du latin classique". "L'Antiquité Classique", t. 50, n. 1/2, pp. 445-469.

MARTINET, André /1979/ "Grammaire fonctionnelle du français", Paris: Didier.

MILNER, Jean-Claude /1973/ "Arguments linguistiques" Paris: Mame.

--- /1979/ "Le système de la négation en français et l'opacité du sujet", "Langue française", n. 44, pp. 80-116.

MOIGNÉ, Gérard /1981/ "Systématique de la langue française", Paris: Klincksieck.

MULLER, Claude /1978/ "La négation explétive dans les constructions complétives", "Langue française", n. 39, pp. 73-106.

--- /1984/ "L'association négative", "Langue française", n. 62, pp. 37-59.

OBERLAN, Edmund /1978/ "Restryktywne zdania KTÓRY we współczesnym języku polskim", "Studia gramatyczne", t. II, pp. 43-63.

ROTHENBERG, Mira /1971/ "Propositions relatives adjointes en français", "Bulletin de la Société Linguistique de Paris", t. 67, n. 1, pp. 173-213.

ROULET, Eddy /1979/ "Des modalités implicites intégrées en français". "Cahiers Ferdinand de Saussure", n. 33, pp. 41-76.

WILMET, Marc /1983/ "Les déterminants du français: essai de synthèse", "Langue Française", n. 57, pp. 15-34.

### Sources d'exemples cités

BERNANOS, Georges. "Journal d'un curé de campagne" /Ber. 1/, Paris 1953 - "Dziennik wiejskiego proboszcza", traduction de W. Rogowicz, Warszawa 1961.

--- "Sous le soleil de Satan" /Ber. 2/ Paris 1959; - "Pod słońcem szatana", traduction de A. Watt, Warszawa 1928.

CAMUS, Albert. "L'homme révolté" /Cam./, Paris 1958; - "Człowiek zbuntowany", Paryż 1968.

GAULLE, Charles de, "Mémoires d'Espoir" /Gaul./, Paris 1910; - "Pamiętniki Nadziei", traduction de A. Nowacki, Warszawa 1974

GIDE, André, "Les caves du Vatican" /Gide 1/, Paris 1922; - "Lochy Watykanu", traduction de T. Zelenki, Kraków 1973

--- "Isabelle" /Gide 2/, Paris 1962; - "Izabella", dans: "Szkoła żon i inne opowiadania", traduction de J. Rogoziński, Warszawa 1960.

MAURIAC, François, "Le noeud de vipères" /Maur./, Paris 1932;

- "Kłębowisko żmij", traduction de Z. Jaremko-Pytowska, Warszawa 1958.  
 MONTHERLANT, Henri de, "Les jeunes filles" /Mont. 1/, Paris 1948; - "Dziewczęta", traduction de W. Rogowicz, Warszawa 1938.  
 --- "Pitié pour les femmes" /Mont. 2/, Paris 1937; - "Litujmy się nad kobietami", traduction de W. Rogowicz, Warszawa 1937.  
 MAUROIS, André, "Prométhée ou la vie de Balzac" /Mrs/, Paris 1956, - "Prometeusz czyli życie Balzaca"; traduction de J. Rogoziński, Warszawa 1970.

=

ANDRZEJEWSKI, Jerzy, "Idzie skacząc po górach" /And./, Warszawa 1963; - "Sautant sur les montagnes", traduction de G. Lisowski, Paris 1967.  
 COBROWICZ, Witold, "Ferdydurke" /Gom. 1/, Warszawa 1956; - "Ferdydurke", traduction de G. Sédir, Paris 1973.  
 --- "Kosmos" /Gom. 2/, Paryż 1976; - "Cosmos", traduction de G. Sédir, Paris 1973.  
 --- "Opętani" /Gom. 3/, dans: Varia, t. 10, Paris 1973; - "Les envoûtés" traduction de A. Maille et de H. Włodarczyk, Paris 1977.  
 KŁASKO, Marek, "Ósmy dzień tygodnia" /Mił./, Paryż 1969; - "Le huitième jour de la semaine", traduction de A. Posner, Paris 1959.  
 KONWICKI, Tadeusz, "Zwierzoczekoupiór" /Konw./, Warszawa 1972; "Bétho-fantôme", traduction de B. et U. Kotalska, avec la collaboration de W. Kenbuhler, Paris 1978.  
 LEM, Stanisław, "Niezwyciężony" /Lem/, Warszawa 1965; - "L'invincible", traduction de A. Posner, Paris 1977.  
 MIĘSOSZ, Czesław, "Dolina Issy" /Mił. 1/, Londyn 1966; - "Sur les bords de l'Issa", traduction de J. Hersch, Paris 1980.  
 --- "Zniewolony umysł" /Mił. 2/, Paryż 1980; - "La pensée captive", traduction de A. Prudhommeaux de l'auteur, Paris 1953.  
 SCHULTZ, Bruno, "Sanatorium pod klepsydrą" /Sch./, dans: "Sklepy cynamonowe", Kraków 1957; - "Sanatorium au croque-mort", traduction de T. Douchy, A. Kosko et S. Arlet, Paris 1974.  
 STRYJKOWSKI, Julian, "Ansteria" /Str./, Warszawa 1973; - "L'auberge du vieux Tag", traduction de G. Lisowski, Paris 1972.  
 WITKIEWICZ, Stanisław Ignacy, "Nienasylenie" /Witk./, Warszawa 1973; - "L'inassouvissement", traduction de A. Van Crugten, Lausanne 1970.

\*\*

BUCK, Pearl S., "A House Divided" /Bk/ Leipzig 1935; - "La famille dispersée", traduction de S. Campaux, Paris 1971; - "Ludzie w rozterce", traduction de L. Ciechanowiecka, corrigée par A. Bogdański, Warszawa 1958.  
 CONRAD, Joseph, "The Secret Agent. A Simple Tale" /Conr./, London 1947; - "L'Agent secret", traduction de H.-D. Davray, Paris 1928; - "Tajny agent", traduction de A. Glinczanka, Warszawa 1973.  
 LAULKNER, William, "Sanctuary" /Flk. 1/, New York 1932; - "Sanctuaire", traduction de R.-N. Rimbault et de H. Delgove, Paris 1949; - "Azyl", traduction de Z. Kierszys, Warszawa 1957.  
 --- "The Unvanquished" /Flk. 2/, New York 1952; - "L'invaincu", traduction de R.-N. Rimbault et de Ch. P. Vorce, Paris 1949; - "Niepokonane", traduction de E. Życieńska, Warszawa 1964.

- GREENE, Graham, "The Heart of the Matter" /Gr./, Middlesex 1971: - "Le fond du problème", traduction de M Sibon, Paris 1970: - "Sedno sprawy" traduction de J. Woźniakowski, Warszawa 1965.
- LEWIS, Sinclair, "Babbitt" /Lew./, New York 1961: - "Babbitt" traduction de M. Rémon, Paris 1930: - "Babbitt", traduction de Z. Popkawska, Warszawa 1961.
- MELVILLE, Herman, "Moby Dick or the Whale" /Mel./, New York 1967: "Moby Dick", traduction de L. Jacques, J. Smith et J. Giono, Paris 1965: - "Moby Dick czyli biały wieloryb", traduction de B. Zieliński, Warszawa 1971.
- STONE, Irving, "Lust for Life" /St./, New York 1945: - "La vie passionnée de Vincent Van Gogh", traduction de R. Maghe, Paris 1955: - "Pasja życia. Opowieść o Van Goghu", traduction de W. Kragen, Warszawa 1954.
- STEINBECK, John, "The Grapes of Wrath" /Stk./, New York 1967: - "Les raisins de la colère", traduction de M. Duhamel et de M. B. Coindreau, Paris 1947: - "Grona gniewu", traduction de A. Liebfeld, Warszawa 1974.

## REDUKCJE I TRYBY W ZDANIU WZGLĘDNYM

## S t r e s z c z e n i e

Artykuł analizuje zredukowane zdania względne oraz formy, od których są derywowane francuskie i polskie zdania względne, omawiając jednocześnie użycie trybów /w głównej mierze francuskiego trybu łączącego /subjonctif/ i polskiego trybu warunkowego/ w oparciu o interpretację referencyjną grupy nominalnej /GN/ poprzednika. Studium to stanowi zarazem propozycję klasyfikacji zdań bezokolicznikowych, wchodzących w skład GN poprzednika. Badania są oparte na francuskich i polskich wersjach zdań zaczerpniętych ze współczesnych powieści francuskich, polskich i angielskich /lub amerykańskich/.

Redukcje zdania względnego polegające na skasowaniu zdania względnego i łącznika, ewentualnie na zastąpieniu czasownika formą imiesłową, mają szersze zastosowanie w języku polskim, co się uwidacznia w zdaniach względnych niespecyfikujących /relatives non-spécifiantes - GN poprzednika może mieć interpretację generyczną/ oraz tych, które mają w poprzedniku zaimek nieokreślony. Z kolei język francuski częściej stosuje redukcje zdań względnych z czasownikiem modalnym /skasowanie czasownika modalnego wraz z jego podmiotem w j. franc. i czasownika modalnego wraz z jego podmiotem, i ewentualnie poprzednikiem zdania względnego w języku polskim/ z uwagi na większą liczbę czasowników, które tę transformację dopuszczają, i większą siłę "nominalizującą" zaimków względnych /np. quoi/co/.

Grupy przyimkowe zredukowane od zdań bezokolicznikowych typu a/pour + infinitif/żeby/aby + bezokolicznik /lub znominalizowane formy czasownika /V-nia/ potraktowano na równi ze zdaniami względnymi, zważywszy na rolę, jaką one odgrywają w stosunku do GN poprzednika /t.j. przydawki wyróżniającej lub charakteryzującej/. Z grupy tej wydzielono zdania celowe typu pour + infinitif /po/dla tego, żeby/aby + bezokolicznik, gdzie się dostrzega związek A, si i on veut que B/A jeżeli się chce, żeby B łączący zdanie nadrzędne i podrzędne. W klasyfikacji wzięto również pod uwagę fakt, iż dają się one oddzielić od GN poprzed-

nika. Zdania przyimkowe typu à + infinitif /na/od/do V-nia, którym odpowiadają struktury na/od/do tego, żeby/aby + bezokolicznik/ wykazują ścisły związek z GN poprzednika, stanowiąc wraz z nim część zdania głównego, podobnie jak przydawka przyimkowa.

Zdania proste dające w wyniku rozwinięcia struktury złożone ze zdaniem względnym, gdzie stosuje się francuski subjonctif i polski tryb warunkowy, zdają się dowodzić użyteczności polaryzacji przeczeniowej /polarité négative/ i twierdzącej /polarité affirmative/ oraz presupozycji pragmatycznych specyficzności/niespecyficzności GN poprzednika dla badań nad zamurzonymi trybami zredukowanych zdań względnych. Sięgnięcie do struktury zamurzonej i wyjściowej pozwala także wykluczyć ze zredukowanych zdań z bezokolicznikiem tych, które nie przejawiają związku składniowo-semantycznego z GN poprzednika, co przemawiałoby za tym, aby je zaliczyć do zdań dopełniających lub okolicznikowych.